

LIBAN

La Croix-Rouge libanaise a fêté, en mars 1970, le 25^{me} anniversaire de sa fondation. Nous extrayons d'informations de presse de Beyrouth quelques indications qui donneront une rapide image du développement magnifique de cette Société nationale avec laquelle le CICR entretient, depuis le début, une excellente collaboration.

De 1945 à fin 1969, plus de 2 342 000 malades ont été traités et près de 885 000 médicaments distribués. Pour cela, diverses sections ont été créées et développées. L'école d'infirmières a débuté avec 7 élèves. Aujourd'hui, elle compte 303 diplômées. Une autre école d'infirmières a été fondée à Tripoli: il y a actuellement, pour l'année 69-70, 61 élèves à Beyrouth et 25 à Tripoli.

L'école d'aide-soignantes de Saïda, fondée en 1968, compte déjà 15 diplômées et 8 élèves.

La section de *secouristes*, fondée en 1947, comptait jusqu'à fin 69 1963 diplômés. Les équipes actives de secouristes n'ont débuté qu'en 1965 bien que les cours existent depuis 1947. Après trois mois de cours théoriques et pratiques, les équipes sont groupées en secteurs, avec des chefs d'équipe. Ceux-ci ont un moniteur. Ils ont fait cette année 213 sorties et 896 secouristes y ont pris part. Ils ont traité 1087 cas et fourni 19 506 heures de travail bénévole.

La section des *auxiliaires bénévoles*, fondée en 1956, comprend 70 diplômés.

La section des *hôtesses de l'air* et des *stewards* a été créée en 1951. Les sociétés d'aviation envoient les candidats et candidates à la Croix-Rouge pour obtenir leur diplôme et suivre les cours pratiques qui se déroulent dans un avion. Il y a actuellement 707 diplômés et le nombre d'élèves, cette année, comprend 48 hôtesSES de l'air et 15 stewards.

La section des *soins au foyer*, fondée en 1959, a été ouverte à plus de 2000 personnes de toutes les classes sociales. Celles-ci ont aidé 138 326 personnes.

Le *service social de la Croix-Rouge* a été créé en 1955. Avant cette date, l'organisation rendait des services sociaux mais n'avait pas de bureau. Ce service s'occupe des hospitalisations, des prématurés, des visites dans les hôpitaux et à domicile, des institutions pour les handi-

capés, de l'orientation des personnes vers l'ODS et les centres de spécialisation. Cette année, 1400 bébés de moins d'un an ont reçu du lait. La Croix-Rouge prend en charge tous les jumeaux et les triplés dont les parents sont nécessiteux. Elle soigne les poliomyélitiques et leur procure les appareils.

La *clinique mobile* a été fondée en 1947 et elle dessert actuellement 143 centres. Elle s'est occupée cette année de 5517 malades. Elle ne se rend que dans les villages où il n'existe ni médecin, ni infirmière, ni pharmacien. Les habitants des villages environnants viennent à elle.

La *Croix-Rouge de la Jeunesse*, fondée en 1951, compte 57 sections dans 37 écoles privées et gouvernementales, à Beyrouth, Tripoli, Jounieh, Zahlé, Tyr, Saïda, Jall el Dib, Deir el Ahmar, etc. Dans la capitale, il y a plus de 2000 jeunes et 30 moniteurs et monitrices volontaires.

La *Banque de Sang* existe depuis le 31 mai 1965. Le nombre des donneurs bénévoles de sang s'est élevé en 1969 à 2335 personnes, qui ont donné 157 litres de sang. 940 litres de sang ont été livrés aux hôpitaux et 15 litres à domicile sans compter 154 unités. 1500 personnes et 70 hôpitaux ont profité de ces livraisons. La Banque de Sang a effectué 22 sorties hors du centre pour collecter du sang.

L'*Ouvroir*, fondé en 1945, prépare chaque année à Beyrouth 3500 layettes, blouses et draps de lit. Il existe des ouvroirs dépendant de tous les comités régionaux.

SUISSE

La Croix-Rouge suisse de la Jeunesse a organisé à Crêt-Bérard (Vaud), en 1968, un Séminaire d'éducateurs de Suisse romande, qui réunissait des membres du corps enseignant primaire et secondaire afin d'étudier les méthodes propres à inculquer les notions humanitaires à leurs élèves tout en rendant leur enseignement plus vivant, c'est-à-dire plus proche de la vie. Deux conférences y furent présentées, l'une par M. Jean Pictet, membre du CICR, sur « Les Conventions de Genève et le rôle actuel de la Croix-Rouge », l'autre par le D^r Etienne Berthet, directeur général du Centre international de l'Enfance, sur le sujet suivant: « La santé de nos enfants est-elle protégée à l'école? » Elles furent suivies, comme